



La BANQUE CANTONALE VAUDOISE a le plaisir
de rappeler à ses actionnaires que son

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

aura lieu le jeudi 26 avril 2007 à 16 heures
à la Halle des Fêtes du Palais de Beaulieu à Lausanne.

L'ordre du jour prévu est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Allocution présidentielle.
2. Rapport de la Direction générale.
3. Approbation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 2006, y compris les comptes consolidés du Groupe.
4. Décharge aux membres du Conseil d'administration.
5. Décision sur l'affectation du résultat net.
6. Nomination de l'Organe de révision.
7. Réduction du capital-participation.
8. Modification des Statuts (adaptation à la Loi du 30 janvier 2007 modifiant celle du 20 juin 1995 organisant la Banque Cantonale Vaudoise).
9. Divers.

Un bulletin-réponse servant à commander une carte d'entrée à l'Assemblée générale des actionnaires ou à octroyer des pouvoirs de représentation sera adressé en temps utile aux actionnaires inscrits au Registre des actions avec droit de vote. Seuls les actionnaires inscrits dans ce registre avec droit de vote en date du 6 avril 2007 seront habilités à voter. Ils pourront se faire représenter par le représentant de leur choix ou par le représentant indépendant qui sera désigné dans la convocation.

Les actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de 1 million de francs peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des actionnaires, en indiquant leur proposition de vote. Toute proposition individuelle devant être suivie d'un vote doit être adressée au Président du Conseil d'administration, case postale 300, 1001 Lausanne, jusqu'à lundi 12 mars 2007.

Les actionnaires qui le souhaitent peuvent poser leurs questions par écrit à la même adresse.

La convocation officielle contenant l'ordre du jour définitif et les propositions du Conseil d'administration sera publiée au minimum 20 jours avant la date de l'Assemblée.

Lausanne, février 2007

Le Conseil d'administration